

Edité le : 03/07/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT
BERENICE RIVIERE

2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE
BP 15
34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par ().**

Identification dossier :	LSE20-88283	Analyse demandée par :	ARS DT DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2007-32672-1	N° Prélèvement :	00245044
N° Analyse :	00244999		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CENTRE ANIANE	Code PSV :	0000000324
Localisation exacte :	MAIRIE, ROB CUISINE		
Dept et commune :	34 ANIANE		
UGE :	0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2 Type Analyse : D2.CP	Motif du prélèvement :	CP
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES VALLEE HERAULT 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE BP 15 34150 GIGNAC		
Nom de l'installation :	CC. VH - ANIANE	Type : UDI	Code : 000317
Prélèvement :	Prélevé le 01/07/2020 à 10h16 Réception au laboratoire le 01/07/2020 à 17h33 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BERGEON Pauline Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 03/07/2020 à 12h23

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Edité le : 03/07/2020

Identification échantillon : LSE2007-32672-1

Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	11D2-CP	24.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
pH sur le terrain	11D2-CP	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11D2-CP	0.31	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	11D2-CP	0.38	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Bioxyde de chlore	11D2-CP	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013		
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Nickel total au 1er jet	11D2-CP	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20	1
Plomb total au 1er jet	11D2-CP	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	1
Cuivre total au 1er jet	11D2-CP	0.038	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0 1

11D2-CP ANALYSE (D2.CP) D2 CU NI PB (ARS11-2020)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié.pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Nicolas ROUX
Valideur technique
